



Participation aux frais Saison 2024/2025

ACTIVITES HORS CLUB

BAPTEME EN PISCINE	15 €
BAPTEME EN MILIEU NATUREL	70 €
<ul style="list-style-type: none">Baptême préliminaire éventuel en piscine + Plongée en milieu naturel + Combinaison fournie	

ADHESION CLUB

ADHESION (DONT 48 € DE LICENCE FFESSM)	180 €
---	--------------

FORMATIONS A LA PLONGEE EN SCAPHANDRE

Pour toutes les formations :

- Toutes les formations de plongeur scaphandre incluent des plongées en milieu naturel (hors fosse et piscine de plus de 6m). Elles peuvent inclure une ou plusieurs plongées en fosse mais sans jamais dépasser la moitié des plongées de la formation. Les plongées mentionnées dans les descriptifs des formations répondent à cette définition.
- Les cartes de niveau ou de qualification (facturées par la FFESSM) ne sont pas comprises dans le prix et sont facturées à prix coûtant à la délivrance du niveau ou de la qualification.
- Il n'y a pas de formation sur les mois de juillet et août**
- Au-delà du nombre de plongées prévu dans le forfait, le stagiaire devra s'acquitter de 25 € par plongée supplémentaire auprès du club.**
- La certification peut être délivrée avant d'atteindre le nombre de plongées prévu en fonction de l'avancement du stagiaire : le tarif reste pour autant le même.
- Pas de prêt de Palmes, Masque et Tuba, ni de combinaison
- Le scaphandre ou des éléments de scaphandre est/sont prêté(s) sauf dans le cas où le stagiaire dispose de son matériel
- Le déclenchement des formations est soumis à la volonté des moniteurs (disponibilité en tant que bénévoles etc.)
- Des frais supplémentaires peuvent survenir en cas de plongée(s) hors cadre usuel et prévu par le forfait (frais de plongée en centre, frais de bateau, et, en cas de déplacement nécessaire, frais de transport et/ou d'hébergement)**

Pour les formations N1 et N2 :

- Les formations démarrent fin septembre/début octobre de l'année n et doivent impérativement être terminées fin juin de l'année n+1 au plus tard**
- Dans le cas où les formations doivent être continuées en septembre de l'année n+1, le stagiaire devra s'acquitter de 25 € par plongée technique nécessaire à la fin de son cursus, qu'il ait ou non consommé le forfait lié à son stage**

BREVET NIVEAU 1 FFESSM/CMAS (PLONGEUR ENCADRE ENTRE 0 ET 20 M)	195 €
---	--------------

- Formations théorique et pratique (15 séances en piscine + 5 plongées entre 0 et 20 m)
- Passeport et carnet de plongée.

Pour les formations ci-après, quand bien même les prérequis demandés sont respectés, l'entrée en formation reste conditionnée par l'avis favorable des moniteurs.

QUALIFICATION PA12 FFESSM (PLONGEUR AUTONOME ENTRE 0 ET 12 M)	120 €
--	--------------

Accessible dès le N1 à condition d'avoir 10 plongées d'exploration depuis le N1 validées dans le carnet de plongée.

- Formations théorique et pratique (8 séances en piscine + 4 plongées techniques entre 0 et 12 m).

QUALIFICATION PE 40 FFESSM (PLONGEUR ENCADRE ENTRE 0 ET 40 M)	140 €
--	--------------

Accessible dès le N1 à condition d'avoir 15 plongées d'exploration depuis le N1 validées dans le carnet de plongée.

- Formations théorique et pratique + entraînement physique (5 séances en piscine + 3 plongées techniques entre 0 et 25 m + 1 plongée dans la zone 28-40 m)

Non compris dans le prix : règlement de votre plongée dans la zone 28-40 m.

BREVET NIVEAU 2 FFESSM/CMAS (PLONGEUR AUTONOME ENTRE 0 ET 20 M / ENCADRE ENTRE 20 ET 40 M)	295 €
---	--------------

Accessible dès le N1 à condition d'avoir 15 plongées d'exploration depuis le N1 validées dans le carnet de plongée.

- Formations théorique et pratique + entraînement physique (15 séances en piscine + 1 séance en lac + 10 plongées techniques entre 0 et 20 m + 1 plongée dans la zone 28-40 m).

Non compris dans le prix : règlement de votre plongée dans la zone 28-40 m.

QUALIFICATION PA40 FFESSM (PLONGEUR AUTONOME ENTRE 0 ET 40 M)	420 €
--	--------------

Accessible dès le N2 à condition d'avoir 30 plongées d'exploration depuis le N2, en contexte varié, validées dans le carnet de plongée dont 20 au minimum en autonomie et 5 au minimum dans l'espace 25 – 40 m.

- Formation théorique
- Entraînement physique
- Formation pratique
 - 6 séances techniques en piscine ou équivalent combiné avec des séances en lac
 - 2 plongées préparatoires dans l'espace 0 – 30 m
 - 6 plongées dans l'espace 25 – 40 m

Nécessité de 2 candidats pour lancer le stage.

Ce stage peut nécessiter de se déplacer plusieurs jours.

BREVET NIVEAU 3 FFISSM/CMAS (PLONGEUR AUTONOME ENTRE 0 ET 60 M)

490 €

Accessible, dès le N2, à condition d'avoir 40 plongées d'exploration depuis le N2, en contexte varié, validées dans le carnet de plongée dont 30 au minimum en autonomie et 10 au minimum dans l'espace 30 – 40 m.

- Formation théorique
- Entraînement physique
- Formation pratique
 - 6 séances techniques en piscine ou équivalent combiné avec des séances en lac
 - 2 plongées préparatoires dans l'espace 0 – 30 m
 - 6 plongées dans l'espace 25 – 40 m
 - 2 plongées sur le thème de l'organisation d'une plongée
 - 2 plongées dans l'espace 40-60 m

Nécessité de 2 candidats pour lancer le stage.

Non compris dans le prix : règlement de vos plongées dans la zone 40-60 m.

Ce stage nécessite de se déplacer sur plusieurs jours.

FORMATION NITROX FFISSM

160 €

Accessible dès lors que l'on est certifié PE40 ou en formation N2 au minimum

- Formation théorique et pratique (2 plongées Nitrox dans l'espace 20 – 40 m ; si le coût des 2 plongées + gaz excède 80 €, prévoir de régler un supplément)

Nécessité de 2 candidats pour lancer le stage.

FORMATIONS A L'APNEE

ACCES LIBRE A L'ENTRAINEMENT ET AUX DIFFERENTS CURSUS APNEE (ADHESION PISCINE)

Prérequis demandé : Niveau 1 scaphandre.

Les frais éventuels occasionnés par l'activité apnée sont à assumer (entrées de fosse, cartes de niveaux etc.)

AUTRES

« REFRESH » OU REMISE A NIVEAU EN PISCINE

10 €

Quel que soit votre niveau. Moniteur dédié¹.

« REFRESH » OU REMISE A NIVEAU MILIEU NATUREL / PLONGEE TECHNIQUE HORS CURSUS

25 €

Quel que soit votre niveau (si plongée autre que du bord, frais à couvrir en plus).

CARNET DE PLONGEE FFISSM

6 €

EMPRUNT DE MATERIEL AU CLUB

NOUS CONSULTER

L'emprunt de matériel club pour des plongées d'exploration est possible (sous réserve de disponibilité et sous certaines conditions), que ce soit dans le cadre des sorties club ou en dehors des sorties club.

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

TARIFS DE L'ASSUREUR

Voir <http://www.assurdiving.com/> (Liberté de souscrire à d'autres organismes)

AUTRES DEMANDES SPECIFIQUES

NOUS CONSULTER

- Passerelles tout organisme (PADI-SSI-SDI, TDI etc.) ⇔ FFISSM
- Qualifications diverses (FFISSM, ANMP, SDI ou TDI) : PE60, Nitrox confirmé, Vêtement étanche etc.
- Etc.

¹ Jusqu'à deux élèves sont possibles si le groupe est homogène en termes de besoins